

GARANTIE

L'aérateur SILENT possède une garantie de 7 ans à compter de la date d'achat. Cette garantie comprend la livraison gratuite des pièces de rechange. La garantie ne couvre pas :

- 🗘 Les frais de montage et démontage ;
- Les défauts, qui selon S&P, sont dus à une mauvaise installation, manipulation, à une négligence ou à un accident ;
- Les défauts qui apparaissent suite à une intervention ou une réparation réalisée par une tierce personne sans l'autorisation de S&P;
- Pour renvoyer une pièce défectueuse, l'utilisateur doit prendre contact avec son installateur ou son revendeur

S&P ne peut pas être tenu pour responsable des dommages provoqués par :

- Une utilisation inappropriée.
- L'usure anormale des composants.
- La non-observation des instructions de ce manuel quant à la sécurité, l'utilisation et la mise en œuvre, de l'aérateur SILENT, de ses accessoires et périphériques.
- L'utilisation de pièces non livrées par S&P.

L'installation et les réglages doivent être effectués par un professionnel qualifié.